

Pierre LAPORTE
votre Conseiller général

Marie-Ange DOSSOU
suppléante



La rénovation du Collège Descartes

Le Collège Descartes nécessite une rénovation, sans doute moins importante que les collèges Ronsard et Romain-Rolland, néanmoins le changement des fenêtres est maintenant une urgence, le Conseil général a décidé d'un budget de plus de 300 000 euros pour les changer mais le chantier tarde. Je travaille avec la direction de l'établissement et le Conseil général pour que cette rénovation se fasse rapidement. La rénovation des bâtiments de SEGPA qui demandait de gros investissements est maintenant achevée.

Au total ce sont près d'1 million d'euros de travaux qui sont prévus. Dans ces travaux, l'une de mes priorités sera l'équipement du collège pour l'utilisation des nouvelles technologies.

Le centre de documentation qui était mal doté bénéficiera d'une aide du Conseil général ainsi que de la ville. Enfin, je suis intervenu pour que l'entretien des espaces verts de l'établissement soit amélioré.

Les collégiens de Descartes doivent bénéficier des meilleures conditions d'études.

Le projet de rénovation du Collège Descartes n'est pas la seule mesure en faveur des collégiens et de leurs familles que j'ai proposée et votée au Conseil général. En voici trois très importantes :

- **Quotient familial pour les tarifs des cantines**

J'ai été, avec mon groupe, à l'initiative du quotient familial pour les cantines, permettant à tous les élèves de bénéficier d'un repas de qualité quels que soient les revenus des parents.

- **La prise en charge de la carte imagin'R à hauteur de 50%**

Cette mesure est importante pour les familles, les transports coûtant de plus en plus cher, il faut noter que la prise en charge est de 75% pour les collégiens boursiers.

- **La participation financière à l'achat d'un ordinateur pour tous les élèves entrant en 6^e**

Pour que tous les collégiens puissent disposer de l'outil informatique, nous avons aidé les familles pour l'achat d'un ordinateur accompagné de logiciels pédagogiques. Cet ordinateur d'une valeur de 600 euros ne coûtera que 20 euros pour les familles les plus modestes et 450 pour les familles plus aisées, selon leur quotient familial. Toutes les familles sont donc aidées et chaque année nous équiperons ainsi les élèves entrant au collège.

Mes engagements pour le prochain mandat

Ces engagements concrets s'inscrivent dans une vision plus générale des actions à mener envers les collégiens, ces engagements sont décrits au verso de ce document.

Création avec les acteurs institutionnels, syndicaux et associatifs d'un observatoire participatif de la réussite scolaire en Seine-St-Denis.

Poursuivre la construction et la rénovation des collèges de manière concertée, améliorer les délais, tenir encore plus compte des normes environnementales. Ma priorité pour Tremblay sera de finaliser la reconstruction du collège Romain-Rolland sur un seul site.

Agir auprès du STIF et de la Région pour une prise en charge à 100% de la carte imagin'R.

Après le quotient familial dans les cantines nous devons mettre en place une démarche sur la qualité nutritive et gustative des repas, dans un objectif de santé publique pour combattre le développement de l'obésité chez les jeunes.

Faire de la pause du midi un moment propre aux activités culturelles et sportives en développant les activités qui prennent en compte les attentes et désirs des collégiens. Nous devons développer la mise en place de médiateurs culturels et de résidences d'artistes.

Mes engagements pour la Seine-Saint-Denis et Tremblay-en-France

Pour un observatoire de la vie scolaire en Seine-Saint-Denis

Les établissements scolaires rencontrent des difficultés mais développent également des initiatives innovantes menées par les équipes enseignantes, voire par les parents d'élèves. Ces initiatives concourent à l'épanouissement des jeunes et à la réussite scolaire. Mais elles sont souvent dispersées, temporaires, fragmentées, l'observatoire départemental doit permettre au personnel éducatif, aux parents, aux élus, à l'Education nationale de produire des analyses permettant de construire des stratégies pédagogiques et éducatives pertinentes pour aider aux apprentissages scolaires. Cet observatoire doit permettre de proposer des initiatives qui contribuent à la réussite scolaire des jeunes.

Donner toute leur place aux parents dans les collèges

Le partenariat entre parents, administration, enseignants est indispensable à l'épanouissement des collégiens et à la réussite scolaire, je tiens à ce terme d'épanouissement car le collège participe de la construction de l'individu par le rapport de celui-ci avec les savoirs, avec les autres élèves, avec l'institution, cela ne se résume pas seulement à avoir des bonnes notes. Bien sûr les conseils d'administration des collèges contribuent à la participation des parents à la vie de l'établissement mais cela ne concerne que les parents délégués et sur des sujets limités. Il serait nécessaire que les parents délégués disposent de formations régulières, de temps disponible sur leur temps de travail à la manière d'un délégué syndical pour informer, écouter les parents. Ils doivent disposer de locaux dans l'établissement et de moyens pour se réunir, mener à bien leur travail de dialogue avec les parents et la direction de l'établissement. Le nouveau collège Ronsard disposera d'une salle dédiée aux parents d'élèves.

A propos de l'orientation

Permettre à l'adolescent d'imaginer son avenir, de construire son projet est difficile. L'orientation est le plus souvent conçue et vécue négativement, l'orientation se fait plus dans une logique d'échec. Particulièrement les filières professionnalisantes qui sont

vécues comme la conséquence de l'échec scolaire alors qu'elles devraient être le fruit d'un travail avec les équipes pédagogiques et l'élève et de ce fait vécues comme un parcours synonyme de réussite scolaire dans une voie choisie. Bien sûr dans tous les cas disposer d'une large formation initiale est un gage de réussite dans la filière et de possibilité de changer de métier ou d'évoluer dans son métier, ce qui est une nécessité aujourd'hui. Pour cela il est nécessaire que les élèves soient aidés par des conseillers d'orientation-psychologues bien formés et en nombre suffisant.

La violence dans les établissements

La crainte de violences contre son enfant est forte chez les parents d'autant qu'hélas la violence existe et que nous en voyons régulièrement des exemples. La violence est d'abord le produit d'une société violente où la loi du plus fort est trop souvent la règle, la guerre est une réalité dans de nombreux pays, certains films et émissions y contribuent mais aussi et surtout une idéologie du gagnant, de la compétition sans limites entre les hommes où les rapports de force remplacent la solidarité et la fraternité. Bien sûr cela n'exonère pas l'école de son rôle notamment dans la recherche de la résolution des conflits personnels qui ne manquent pas dans des établissements où se retrouvent des centaines de personnes. Il est certain que le manque de maîtrise du langage accentue le recours à la violence dans les conflits entre élèves. Résoudre ceux-ci sans violence fait partie de la démarche éducative mais demande des personnels en nombre suffisant et formés pour cela. Le recours à des mesures disciplinaires est nécessaire, parfois en liaison avec la justice mais souvent insuffisant. La violence peut être le reflet de situations sociales lourdes, de problèmes psychologiques, de souffrance et de haine de l'enseignement dus à l'échec scolaire. Encore une fois le travail en direction des parents est une dimension essentielle de la résolution des problèmes surtout lorsque les parents sont aussi en grande difficulté.

Pour des collèges ouverts sur la ville

Des collèges ouverts sur la ville ce sont des collèges fréquentés par les parents et non vécus comme une structure où ils n'ont pas leur place. Des collèges ouverts sur la ville ce sont des collèges qui utilisent les équipements communaux, les compétences et les savoirs des associations et de citoyens. Des collèges ouverts sur la ville ce sont des équipements qui ne sont utilisés qu'une partie de l'année, mis à disposition des associations, des citoyens pour s'y former, pratiquer un loisir, rencontrer les collégiens. Bien entendu cela se ferait en concertation avec les chefs d'établissements et en laissant toujours la priorité aux collégiens.

Avec vous
Pour changer la Seine St Denis
C. Laporte

Vous pouvez également trouver toutes les informations et dialoguer avec moi sur mon blog <http://www.pierre-laporte.org>